



## Visite médical après embauche

Par **Auror87**, le **24/05/2022** à **13:52**

Bnjour je viens vers vous car je me suis faite embaucher en cdi en novembre 2021 avec une rqth donc travaille à mi temps nous somme fin mai et arrivons bientot en juin et mon employeur n'a ma tjour pas fait passé de visite médical sachant que je nais pas travailler durant les 2 annees auparavent étant sans emploi. Et g aussi cumuler depuis novembre plusieurs arrêt maladie suite à mon handicap esque je peut avoir recourt au prud'homme et quesque je risque ou y gagne moi en retour car l'employeur nous prend un peu pour des Anes j'ai 36ans je suis aide à domicile avec 8annee d'expérience dans ce milieu là patronne à 24 ans elle nous traite vrement comme moin que rien elle a tjour et veut tjour avoir raison sauf que la elle et en tort. Soi disant que suite à mes petit arrêt maladie elle n'a jamais pu me faire passer ma visite sachant que les arrêt était fin janvier mi février et début mars hors g était embauche le 8novembre 2021 avec une période d'essai de 1 mois quand même donc elle aurait dû en décembre me faire passer la visite d'embauche. J'aimerais avoir des renseignements et vers qui je doit me retourner.... Elle nous qualifie de moin que rien et je veut vrement lui clouer le bec en montrant quel a tort cette fois ci.